LE DROIT D'AUTEUR et le contrat d'édition devant la Chambre

Le débat se poursuivra aujourd'hui

Un projet autorisant le gouvernement à allouer une subvention à la mission laïque a été adopté

Paris, 1er. — La Chambre s'est réunie à 16 h. 05 sous la présidence de M. Herriot. MM. Camille Chautemps et Paul Marchandeau sont au banc du Gouvernement. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur le droit d'auteur et le contrat d'édition.

M. Albert LE BAIL, rapporteur, montre combien la loi qui va être votée est importante. Elle représente le statut de l'art et de la pensée de notre pays. Dans ces domaines, la France a excellé depuis des époques lointaines. Il est nécessaire qu'aujourd'hui une œuvre législative assure la protection des créateurs de beauté. La législation actuellement en vigueur est très ancienne, il est nécessaire que la France fasse quelque chose dans ce sens.

La base de la loi nouvelle est la restitution au droit d'auteur de sa véritable nature. Jusqu'ici on parlait de propriété artistique et littéraire, désormais l'auteur concédera l'exploitation de son œuvre. Le contrat d'édition sera limité dans le temps, où il excède une certaine durée, pourra être soumis à revision. Tous les droits ne pourront pas être concédés au même éditeur. Le forfait est supprimé dans le contrat d'édition. L'auteur devra toujours être rémunéré proportionnellement aux ventes de son œuvre. Il aura la possibilité de veiller à ce que son œuvre ou sa pensée ne soient pas défigurées. Enfin, les contrats leonins conclus dans le passé pourront être revisés devant le tribunal du droit d'auteur ; le domaine public payant est établi. Le projet n'est dirigé contre personne, il vise simplement à établir la justice.

M. DOMMANGE estime que le projet primitif dépouillait les auteurs de presque tous leurs droits. Il combat l'idée d'une juridiction spéciale pour le droit d'auteur et il demande s'il ne vaut pas mieux réserver à une caisse d'auteurs les droits pécuniaires accordés à l'Etat. L'orateur se fait le défenseur des éditeurs en raison des risques qu'ils courent.

M. Fernand LAURENT déclare parler au nom de la Société des gens de lettres. Il donne son adhésion aux principes qui ont inspiré le projet de loi, bien qu'il formule certaines réserves. Il déplore que n'existent pas en France comme en Angleterre, des agents littéraires défendant les intérêts des auteurs.

M. DUCOS proteste que la Commission qu'il préside s'est préoccupée de travailler en accord avec la Société des gens de lettres et la Confédération des travailleurs intellectuels.

La suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.

Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi portant autorisation au ministre des Affaires étrangères d'allouer pendant 15 ans, une subvention de 1.911.106 fr. à la mission laïque. Le projet est adopté ainsi, ensuite qu'un projet de loi attribuant au ministre de la Santé Publique un contingent spécial exceptionnel de légions d'honneur pour le cinquantenaire de l'Institut Pasteur.

M. CRUTEL estime alors que les séances de demain doivent être consacrées à la continuation de la discussion sur le droit d'auteur aux lieux et place de la discussion sur la R.-P. Mis aux voix, cet amendement donne lieu à pointage.

La séance est reprise à 19 h. 30. Le président fait connaître le résultat du pointage. **L'amendement Crutel est adopté par 315 voix contre 285.** Les autres propositions de la conférence des présidents sont adoptées.

M. PARMENTIER formule des réserves parce que le rapport sur le projet d'amnistie n'est pas distribué. Il demande des garanties quant à la procédure des élections des grandes commissions. Le président lui donne l'assurance que ces élections et celles des bureaux de ces commissions se dérouleront régulièrement mardi et mercredi prochains. Quant à l'amnistie, le rapport sera imprimé dès demain.

La séance est levée à 19 h. 35.

Séance demain matin et après-midi pour la suite de la discussion du projet sur les droits d'auteurs.

Importantes décisions prises par le groupe socialiste de la Chambre

Paris, 1er — Le groupe socialiste a procédé ce matin, à la répartition de ses membres dans les différentes commissions. A cette occasion, M. Vincent-Auriol et M. Charles Spinasse, anciens ministres des Cabinets Léon Blum, avaient manifesté l'intention de poser leur candidature à la Commission des finances mais le groupe a estimé que, pour se conformer à ses traditions, les commissaires sortants demeureraient en fonctions.

D'autre part, le groupe s'est préoccupé de la situation des mobilisés et a décidé de réunir d'urgence les membres des délégations qui ont fait, à ce propos, des démarches à la présidence du Conseil afin de fixer les diverses demandes d'interpellations d'organiser le débat et de rédiger les propositions de résolution avec demande de discussion immédiate.

La représentation proportionnelle

Enfin, le groupe a échange des vues sur la représentation proportionnelle. Conformément à la décision du Congrès de Nantes, il s'est montré en majorité décidé à voter le texte de la Commission. Toutefois un certain nombre de membres du groupe seraient enclins à s'abstenir sur les dispositions relatives à la liste bloquée, mais à se rallier au panachage.

UNE RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE COMMUNISTE

Paris, 1er — Le Bureau politique du Parti communiste français a tenu ce matin une réunion sous la présidence de M. Marcel Cachin, sénateur. Il a émis des propositions d'action commune s'adressant à la C.A.P. du Parti socialiste et ayant pour objet : a) D'obtenir du gouvernement qu'il oppose aux entreprises de la violence, une volonté inébranlable de résistance et une coalition des forces pacifiques ; b) D'unir la France laborieuse contre l'injustice des décrets-lois ; c) De proclamer la volonté des deux partis de répondre favorablement à la convocation d'une conférence ouvrière internationale, contre le fascisme et la guerre faite par l'Internationale communiste à l'I.O.S. et à la F.S.I., conformément à la décision prise par le Comité central dans sa séance du 18 mai.

Le Congrès national du parti se tiendra au Havre à la Noël.

COUR D'ASSISES DU NORD

Indigne père à Valenciennes

Avec une affaire de mœurs, s'est ouverte hier la session supplémentaire des Assises du Nord.

Victor Bache, de Valenciennes, était accusé d'un odieux attentat sur sa fille.

Après l'audition de sept témoins, le réquisitoire de M. l'Avocat général Dufayet et la plaidoirie de Me Phalempin, il a été condamné à 3 ans de prison.

Une explosion de gaz détruit une boutique à Paris

Il y a un mort et huit blessés dont trois dans un état grave

Paris, 1er. — Une explosion s'est produite ce matin, vers dix heures 9, rue Saint-Martin, dans la boutique d'un mûrisseur de bananes. Il y a un mort et huit blessés. Trois de ces derniers, qui ont été transportés à l'Hôtel-Dieu, sont dans un état grave.

On ignore leur identité.

L'explosion s'est déclarée dans une pièce située en sous-sol de la boutique, *où se trouvent les installations au gaz* dans lesquelles les bananes sont placées puis mûries selon des moyens appropriés, avant d'être mises dans le commerce. La boutique a été entièrement détruite. Les pompiers du quartier de l'Hôtel de Ville sont actuellement sur les lieux.

Les victimes

Voici des détails sur l'explosion qui s'est produite dans la boutique d'un mûrisseur de bananes.

M. Garrigua, le patron, s'entretenait avec quelques clients. Soudain, sans que rien put laisser prévoir le drame, une forte détonation retentissait. Dans la boutique tout s'écroulait, le plafond cédait, la devanture elle-même s'effondrait. Dans le sous-sol, des cris de douleur se faisaient entendre.

Police-Secours fut alertée en hâte. A l'aide d'une corde, on parvenait à retirer les victimes. L'une d'elles avait déjà cessé de vivre, M. Benjamin Broch, 39 ans, vendeur. Les autres étaient plus ou moins grièvement blessées.

On relevait également une passante qui se trouvait sur le trottoir au moment de l'explosion et que la chute d'un panneau de publicité avait atteinte. On portait aussi secours à un cycliste qui passait devant la boutique au même moment et qui avait subi une forte commotion.

L'enquête n'a pas encore permis d'établir les causes de l'accident, on sait seulement que des voisins s'étaient plaints récemment à M. Garrigua d'émanations provenant de sa boutique.

Ce tragique accident a soulevé une grosse émotion dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville.

M. A. DE MONZIE quitte ce matin Paris pour Boulogne

Paris, 1er. — M. de Monzie, ministre des Travaux publics, quittera Paris demain matin à 8 h., pour se rendre à **Boulogne-sur-Mer**, où il doit présider à l'inauguration des nouvelles installations du port.

ATTENTAT TERRORISTE EN IRLANDE

Une explosion détruit la façade d'une maison à Belfast

Il n'y a pas de victime

Belfast, 1er. — Une violente explosion a détruit la façade d'une maison, à Belfast, dans les premières heures de la matinée. Il n'y a pas de victime.

Une personne habitant une maison voisine a déclaré qu'environ deux heures avant l'explosion, elle avait entendu un coup de feu provenant de derrière cette maison, mais que, sortie dans son jardin, elle n'avait rien aperçu. La police de Belfast enquête.

LE MINISTRE YOUGOSLAVE DES COMMUNICATIONS EN VISITE A BUDAPEST

Budapest, 1er. — Le ministre des Communications de Yougoslavie, M. Spaho, est arrivé ce matin pour une brève visite à Budapest. Le président de la société de navigation fluviale et maritime hongroise a offert un déjeuner en l'honneur du ministre yougoslave, à bord d'un bateau de plaisance sur le Danube.

Le ministre a visité cet après-midi le port libre de Osepel. Sa visite à Budapest revêt un caractère strictement privé et M. Spaho quittera la capitale hongroise dès ce soir pour retourner à Belgrade.

La Politique Régionale

M. Emile ROCHE ACCEPTE LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DES JEUNESSES RADICALES DU NORD.

La Fédération du Nord des Jeunesses Radicales nous communique :

« M. Emile ROCHE, Président de la Fédération Nationale du Nord et Directeur du Journal « LA REPUBLIQUE », vient d'accepter la présidence d'honneur des Jeunesses Radicales du Nord, qui lui avait été offerte par les Jeunes Radicaux.

» En acceptant d'être à la tête des Jeunesses Radicales du Nord, M. Emile ROCHE vient, une fois encore, marquer tout l'attachement qu'il porte aux jeunes.

» Il nous plaît de rappeler que dans différents Congrès du Parti Radical, M. Emile ROCHE ne cessa d'apporter ses encouragements à de nombreuses initiatives des jeunesses, ainsi qu'aux efforts déployés par des jeunes qui veulent lutter pour leur droit à la vie et pour la défense de leur génération.

» Sous son parrainage, la Fédération des Jeunesses Radicales du Nord ne pourra qu'envisager l'avenir avec confiance, car déjà, un vaste plan récréatif, comportant : des voyages organisés dans les colonies et dans certains pays européens, des conférences d'orientation professionnelle, des matinées récréatives, vient d'être proposé par M. Emile ROCHE, en vue de l'œuvre éducative qu'il importe de procurer aux jeunes Français ».

Le "Réveil Illustré"
PARAIT
tous les mercredis
—: 20 pages :— 0.50

L'INAUGURATION DU PAVILLON DU LUXEMBOURG A L'EXPOSITION DU « PROGRÈS SOCIAL »

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Mais il n'empêche que le Luxembourg a fait la preuve que, pour donner à ses classes laborieuses ce qu'elles ont le droit de revendiquer en matière économique et sociale, point n'est besoin de frontières étendues et de politique de force, mais bien d'esprit de justice sociale et de bonne volonté.

Telle est la leçon qui se dégage de cette belle journée de l'Exposition du Progrès Social.

La cérémonie inaugurale

M. KRIER, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, à Luxembourg, est arrivé, hier matin, à Lille, à 10 h. 45. Il s'est immédiatement rendu à l'Exposition du Progrès-Social où il a rejoint, au pavillon du Luxembourg, les éminentes personnalités qui l'y attendaient et en tête desquelles M. Fernand Carles, préfet du Nord, représentait le gouvernement.

M. Pierre Krier était accompagné de MM. Funck, chargé d'affaires du Grand-Duché du Luxembourg, à Paris ; Plesch, secrétaire général du commissariat luxembourgeois, pour l'Exposition, et de plusieurs personnalités venues du Grand-Duché.

On notait, en outre, la présence de MM. Albert Mahieu, sénateur du Nord, président du Comité d'organisation, le général Doumenc, commandant la 1re Région ; Robin, procureur général ; Depis, procureur de la République, à Lille ; Favières, adjoint au maire, représentant M. Charles Saint-Venant, député maire de Lille ; Dompain, adjoint au Maire de Lille ; Sory, adjoint au maire de Roubaix et président du Centre Régional ; Couteaux, vice-président du Conseil général du Nord ; Valcke, consul général de Belgique et du Grand Duché du Luxembourg ; Nolda, consul d'Allemagne ; Materne, commissaire général du gouvernement belge ; Delepoulle, président des Amis de Lille ; Edouard Boucherv, commissaire général de la Foire Commerciale ; Vancauwenberghe, maire de Lambersart ; Lyautey, commissaire général de l'Exposition ; J. Masson, commissaire général adjoint ; Albert Croquez, président des Sections étrangères ; Jean La Grange, secrétaire général ; le baron Riston, directeur des exposants ; Georges Dumoulin, secrétaire général de l'U.D. des Syndicats Ouvriers du Nord, etc...

La belle contribution d'un petit pays à une grande Exposition

M. Pierre KRIER a inauguré le pavillon. Il a prononcé un très beau discours, dont nous donnons ci-dessous les passages essentiels :

« La situation critique, voire menaçante, n'a pu décourager les organisateurs, qui ont donné au monde l'exemple que tous devraient suivre : construire, travailler, réaliser dans la paix et pour la paix. *Certes, ce n'est malheureusement* pas par une exposition, si grande et si importante qu'elle soit, que l'on assure ou influence la paix du monde. Mais on la sert, en rendant aux gens un peu de cette sécurité, de cette tranquillité, que troublent par trop les événements chaque jour plus sensationnels.

» Cette Exposition, à laquelle je viens remettre la modeste contribution d'un petit pays, reflète en somme, ce qui constitue le programme du Gouvernement Luxembourgeois : le Progrès Social, qui assure aux Peuples le bien-être dans la Paix et la Liberté, car ces trois principes ne peuvent être réalisés et maintenus l'un sans l'autre.

» Sous le règne de sa Grande Duchesse, dont les nobles sentiments de mère de famille s'étendent à tout son peuple, le Luxembourg n'aspire qu'à la paix universelle, sachant qu'une guerre européenne ne détruirait pas seulement tous les biens matériels et moraux, mais aussi l'existence même des petits pays, comme le nôtre.

» Cette exposition nous paraît comme une oasis au milieu d'un désert, oasis qui réconforte le visiteur et qui lui rend l'espoir et la foi dans un avenir meilleur, dans un Monde où triomphe le Bien, le Beau, le Vrai.

» Puisse, notre participation à l'Exposition de Lille, resserrer les liens de fraternelle solidarité qui unissent nos deux peuples ; puisse-t-elle contribuer à étendre et à consolider ce à quoi nous rendons hommage : « Le Progrès Social ». Je déclare ouvert le Pavillon luxembourgeois »

Ce discours a été chaleureusement applaudi.

M. F. CARLES, préfet du Nord, a lu, à son tour, un discours non moins remarquable. Il s'est félicité de ce que les circonstances font pour la deuxième fois, au sein d'une exposition consacrée à une idée généreuse : « Le Progrès Social », du délégué du Gouvernement de la République, l'hôte de son Altesse Royale, Madame la Grande Duchesse du Luxembourg, en la personne de M. Pierre Krier, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale du Luxembourg.

« Que l'éminent représentant du Peuple Ami veuille bien accepter l'hommage du gouvernement français, fier d'être associé, par son invitation, à la cérémonie de l'inauguration du Pavillon Luxembourgeois ».

M. le Préfet a excusé M. Marc Rucart, ministre de la Santé Publique. Il a ajouté :

« En répondant avec un si émouvant empressement à l'appel du Conseil d'administration de l'Exposition du Progrès Social, en donnant à sa participation tant d'ampleur, le Grand Duché de Luxembourg a voulu marquer péremptoirement les affinités intellectuelles et les souvenirs historiques, qui, au cours des siècles, ont noué, entre les deux Pays, d'indissolubles liens.

» Le Gouvernement Luxembourgeois, en s'associant à cette grande manifestation — qui doit être un facteur de pacification puissant — a voulu, j'en suis persuadé, affirmer son attachement aux œuvres de paix et de solidarité humaine.

» Pays d'énergie et de charme, Pays où règne l'esprit de liberté et de tolérance, Pays qui a su maintenir, depuis un millénaire, son intégrité ethnique et nationale, le Luxembourg, qui a fait la démonstration qu'il était inutile d'être un grand pays par l'étendue pour être un grand Peuple, ne pouvait être absent d'une manifestation traduisant le victorieux effort d'une population qui honore son ardeur au travail et le mâle courage dont elle a fait preuve à travers les drames de l'Histoire.

» La France est heureuse de voir s'ouvrir à l'amitié franco-luxembourgeoise, ici, au cœur même d'une cité puissante, au sein d'une Exposition dont la portée et l'enseignement seront universels, un foyer qui pour nous tous sera familial ».

Cent ans d'indépendance, cent ans de progrès social

Après la cérémonie proprement dite, les personnalités ont visité le pavillon. Nous avons précédemment noté les caractéristiques de ce pavillon, qui montre les aspect typiques de ses réalisations sociales et qui est placé sous le signe de cette inscription dont le sens est éloquent : « Cent ans d'indépendance, cent ans de progrès social ».

Des vins d'honneur ont été ensuite servis.

Notons que le service d'ordre, en tous points impeccable, a été assuré par MM. Jouveniaux, commissaire spécial ; Basilaire, commissaire central, et Bouthillier, commissaire-chef des gardiens de la paix.

Le Banquet

Le banquet a eu lieu à 13 h., au Restaurant des Nations, sous la présidence de M. Fernand Carles, préfet du Nord, représentant M. Marc Rucart, ministre de la Santé Publique.

Outre les personnalités que nous avons déjà citées, nous avons remarqué la présence de Mgr Lesne, recteur de l'Université Catholique ; le chanoine Détrez, président du Groupe des Lettres et des Arts ; Me Ph. Kah, avocat, président de la Société des Ecrivains du Nord ; MM. Georges Dumoulin, président de la Classe de l'Organisation du Travail à l'Exposition ; Pelletier, sous-préfet de Cambrai ; Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; Frédéric Lagrange, chef des Services d'information de notre journal ; Kawalkowski, consul de Pologne ; Rozendael, consul des Pays-Bas ; Thaune, consul général de Belgique honoraire ; Hiriart, directeur général des services techniques de l'Exposition ; Condamin, architecte du Pavillon Luxembourgeois ; Labalette, entrepreneur ; Mlle Joly, directrice des Services d'Architecture ; Saulnier, directeur des Services des Fêtes ; Sholtus, conseiller du Gouvernement du Luxembourg ; Frommes, directeur des Services des Logements Populaires à Luxembourg ; Luja, architecte paysagiste à Luxembourg, et Wilwerts, attaché au Ministère du Travail ; M. Jules Schavul, directeur des Services Municipaux d'Hygiène et d'Incendie à Luxembourg ; M. Engeler, architecte de la Ville d'Erch-sur-Alzette ; M. Nic Muller, chef de Bureau au Ministère de Commerce et Industrie.

Au champagne, M. le Préfet du Nord a porté un toast à la Grande-Duchesse du Luxembourg et au Prince Jean.

L'exemple du peuple de France

M. Pierre KRIER a porté un toast au Président de la République Française, après avoir déclaré :

« Nous venons de voir dans cette Exposition du Progrès Social ce que la science et le génie ont su concevoir pour l'amélioration de l'existence des humains.

» L'idéal serait de voir rivaliser les pays dans ce genre de réalisations au lieu de se dépenser dans l'opposé.

» Les Français qui ont organisé cette exposition n'auraient pu trouver meilleure date pour cette manifestation. N'ont-ils pas, en effet, choisi le cent cinquantenaire de la Grande Révolution Française pour célébrer le progrès social qui, depuis 1789, a apporté des réalisations pratiques de ce qui, dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, a trouvé sa loi.

» Le peuple de France, fier à juste titre de ce qu'il a pu conquérir sur le terrain pacifique, uniquement par la force de sa démocratie, donne au monde l'exemple de ce que peut et doit être le travail dans la Paix et la Liberté.

» Le Luxembourg, lui aussi, fête dans cette année 1939 une date mémorable, celle du Centenaire de son indépendance sous laquelle se sont développées la richesse économique, la démocratie politique et la justice sociale, qui font de notre petit pays un centre pacifique au milieu d'une Europe tourmentée.

» Fort de son droit à une existence libre et indépendante, notre peuple n'aspire qu'à un avenir qui lui permette de continuer sous les mêmes conditions que dans le passé son activité dans les divers domaines de la vie sociale.

» Puisse un heureux destin laisser se développer dans le monde entier une situation favorisant le progrès social, dans lequel tous les peuples trouvent le bien-être et la paix.

» Puisse surtout la France jouir en paix des efforts et du travail de son magnifique peuple, pour la prospérité duquel je forme les vœux les plus sincères. »

Le discours de M. Albert Mahieu

Du discours de M. Albert Mahieu, nous extrayons le passage suivant :

« Toutes les activités qui concourent au progrès social, à la formation de la jeunesse, à l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs et à l'embellissement de la vie, ont été évoquées par vos collaborateurs de la manière la plus intelligente et la plus adroite.

» Tous ceux qui connaissent le Grand-Duché du Luxembourg y retrouveront, à côté d'une puissante industrie métallurgique, une atmosphère qui leur est chère et des paysages qu'ils ont aimés. Ils formeront le vœu que l'Exposition du Progrès Social, en multipliant les contacts entre nous, fortifie encore notre bonne entente et lui permette de réaliser toutes ses virtualités.

» Ce vœu sera exaucé. L'Exposition de 1939 situera le Grand-Duché du Luxembourg à la place qu'il mérite, parmi les pays de l'Europe Occidentale qui n'ont pas encore atteint le terme de leur développement économique et dont les échanges sont destinés à s'amplifier. Elle élargira autour de vous le cercle des amitiés et incitera de nombreux touristes à prendre le chemin de vos villes aimables, de vos campagnes reposantes, en même temps qu'ils admireront vos magnifiques usines et tout ce que vous avez fait pour le progrès social. »

Ces allocutions inspirées d'une grande élévation de pensée ont été unanimement applaudies.

Les réceptions à l'Hôtel de Ville et à la Préfecture

A 15 h. 40, M. Favières, adjoint au maire, représentant M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille et qui était entouré par ses collègues, MM. Louis Dompain, adjoint ; Bour, Dhoosche, Jules Claes, Janssens, Fl. Lecomte, conseillers municipaux, a reçu les personnalités luxembourgeoises.

Il a prononcé un discours particulièrement délicat que M. le ministre Krier et sa suite ont apprécié.

Le ministre a remercié très gentiment et on a sablé le champagne le plus cordialement du monde.

A 16 h. 25, M. et Mme F. Carles recevaient les personnalités dans les salons de la Préfecture.

M. le préfet a souhaité la bienvenue à M. le ministre avec l'aimable cordialité qu'on lui connaît. M. Funck a remercié d'une manière très souriante et après avoir bu le champagne de l'amitié, M. Pierre Krier, ministre du Travail et de la Prévoyance à Luxembourg, a quitté Lille en emportant la meilleure impression qui soit et en se promettant de revenir lors des fêtes luxembourgeoises en juillet avec les organisations syndicales du Luxembourg.

La journée d'aujourd'hui à l'Exposition

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est aujourd'hui, vendredi qu'aura lieu la première journée hollandaise.

Dans la matinée, S. Exc. le Jonkheer Loudon, ministre des Pays-Bas à Paris, sera officiellement reçu. A cette occasion, à 16 h. 30, M. Spoorenberg parlera de « Quelques aspects du Progrès Social » aux Pays-Bas et le soir, toujours sous le patronage du Ministre des Pays-Bas, sera donnée au Grand-Théâtre une représentation de Folklore hollandais.

Au cours de cette soirée Mme Van Der Ven-Ten Bensel fera entendre quelques anciennes chansons neerlandaises interprétées par sa troupe.

Le programme se continuera par des danses en sabots qu'effectuera la troupe bien connue : « De Sorsseloche Boerendansers » puis le champion A. J. Hendriks du St-Catharina Gilde de Tongelre (Hollande) exécutera pour terminer le noble jeu brabançon du drapeau.

Le Bureau Central Néerlandais de danser populaires à Oosterbeck interprétera à son tour les danses modernes de la Hollande d'aujourd'hui.

Point n'est besoin d'insister sur la qualité de cette troupe qui, comme son nom l'indique réunit les premiers danseurs des Pays-Bas.

A l'Exposition dans l'enceinte de Lille les fontaines lumineuses à 22 h. mettront fin à cette journée.

L'inauguration du Stand de l'Institut de mécanique des fluides

L'Institut de mécanique des Fluides de l'Université de Lille qui, on le sait, est en particulier spécialisé dans les études techniques relatives à l'aviation a aménagé à l'Exposition un stand.

Ce stand sera inauguré aujourd'hui vendredi à 11 h. 30 par M. l'Inspecteur Dumanois représentant le Ministre de l'Air en présence de MM. Hardy, Recteur de l'Académie de Lille ; Maige, Doyen de la Faculté des Sciences de Lille, et Kampe de Feriet, directeur de l'Institut.

Les personnalités invitées à cette cérémonie seront reçues à 11 h. 30 dans le Hall d'honneur par le Commissariat général.

La conférence littéraire de M. Octave Aubry

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est aujourd'hui vendredi, à 15 heures, au Palais des Nations, qu'aura lieu la conférence littéraire de M. Octave Aubry sur : « La formation d'une âme : Napoléon ».

M. Octave Aubry a consacré une part importante de son œuvre littéraire à l'étude de l'époque napoléonienne ; c'est ainsi qu'après avoir publié avant la guerre plusieurs romans, il inaugure enfin sa fameuse série de récits historiques par « Le Roi Perdu », auxquels sont venus s'ajouter « Marie Walewska », « Bonaparte et Joséphine », « Brumaire », « Couleur de Sang », « Le Lit du Roi », « Gaspard Hauser », annonciateurs et témoins d'un nouveau genre historique français.

En 1930 et 1931, par les publications de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie il a donné du Second Empire une peinture exacte et vivante d'une époque jusqu'ici mal connue ou décriée.

M. Octave Aubry a fait paraître ensuite un grand ouvrage sur Sainte-Hélène, pour lequel il était allé se documenter dans l'île même de la captivité, et où, après de nombreuses recherches dans les archives anglaises, il a présenté, avec une impartialité entière, le tableau complet, scrupuleux, définitif des dernières années et de la mort de Napoléon.

M. Octave Aubry avait déjà un « Napoléon » qui par la qualité du texte comme par la richesse de l'iconographie peut être considéré comme un des principaux ouvrages sur l'époque impériale ; il vient de faire paraître une « Vie privée de Napoléon » qui complète cette magnifique étude.

On peut être sûr que les auditeurs trouveront dans cette conférence une documentation particulièrement riche en anecdotes sur la vie du grand empereur.

On peut se procurer des places chez les libraires de la ville et aux « Amis de Lille », Grand'Place.

La haute couture à l'Exposition

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, des présentations de modèles de haute couture auront lieu samedi, à 15 h. et à 16 h. 30, sur le podium du Grand Palais au Centre de la Parure.

Cette manifestation d'élégance remportera sans nul doute le même succès que les précédentes.

Les personnes qui désirent assister à ces défilés de mannequins sont priées de retirer les cartes aux guichets de l'Exposition.

LES AVANTAGES ACCORDÉS AUX PORTEURS DE LA CARTE DE RÉDUCTION

Le Comité de l'Exposition précise que, pour bénéficier des 80 % de réduction sur les parcours en chemin de fer, dans les conditions prévues, les porteurs de la carte de voyages doivent accomplir les deux formalités suivantes qui ne leur causent d'ailleurs aucun dérangement.

Présenter leur carte de voyages au guichet de la gare ou ils demandent leur billet et veiller à ce que l'employé la revête du cachet, dans la case réservée à cet effet (verso en haut et à droite).

Au cours de leur visite, à l'Exposition, présenter leur carte (à Lille, à la gare routière ou à Roubaix, au Pavillon de la Somme) pour la faire revêtir d'un second cachet constatant que leur présence à l'Exposition est effective (toujours au verso de la carte mais en bas et à droite.

Aucune formalité n'est requise et les autres réductions sont accordées sur simple présentation de la carte.

En ce qui concerne, notamment, l'entrée à Lille et à Roubaix, à laquelle la dite carte donne droit, celle-ci est délivrée à toutes les caisses de l'Exposition en échange de la partie de droite détachable.

Les dispositions spéciales en faveur des habitants de la région

On sait que si les porteurs de la carte de réduction — et ceci s'adresse particulièrement aux habitants de notre région — renoncent à tous les avantages qu'elle accorde et bien entendu à la réduction sur les chemins de fer, ils ont droit à une seconde entrée à Lille et à Roubaix.

Cette seconde entrée leur est remise dans les mêmes conditions que la première, sur abandon à l'un quelconque des guichets, de la partie gauche de la carte. Cette seconde entrée peut être délivrée en même temps que la première ou à un tout autre moment pendant toute la durée de l'Exposition.

On ne pourra qu'applaudir à ces dispositions très libérales qui montrent le souci du Comité de l'Exposition de faciliter l'accès aux visiteurs de toutes conditions.

DEMAIN, AU THÉATRE SÉBASTOPOL

***Le Bossu*, avec M. José Squinquel, du Théâtre National de l'Odéon**

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, samedi 3 juin, à 20 h. 15, dimanche 4 juin en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 15, les Tournées Baret présenteront « Le Bossu » ou « Le Petit Parisien », drame en 5 actes et 10 tableaux,

M. José SQUINQUEL

par MM. Anicet Bourgeois et Paul Féval. La musique de scène est de André Cadou et les danses sont réglées par M. Quinault.

Cette œuvre, qui fait revivre sous nos yeux l'époque brillante des mousquetaires, sera interprétée par M. José Squinquel, du Théâtre national de l'Odéon, avec une excellente distribution en tête de laquelle vient Mme Lucienne Cauvières.

M. José Squinquel, comédien qui a été souvent apprécié de la façon la plus élogieuse par les critiques parisiens, est un artiste d'un jeu scénique, intelligent et fin ; dans le rôle de Lagardère, il ne fera le défenseur du droit, le champion de l'honneur et de l'amour et obtiendra sans nul doute le succès qu'il mérite.

Prix des places de 3 fr. 50 à 15 fr. La location est ouverte tous les jours, de 10 h. 30 à 17 h. (téléphone 215.47).

AU GRAND THÉATRE

Rappelons que c'est aujourd'hui, vendredi 2 juin, à 21 h., à l'occasion des journées d'amitié franco-hollandaise, qu'aura lieu une représentation de « Folklore Hollandais », chants, musique et danses d'autrefois et d'aujourd'hui, exécutés par la troupe du N.C.B.V. (Nederlandsch Centraal Bureau Voor Volksdansen), sous la direction de D.-J. Van der Ven, flokloriste à Oosterbeek (Pays-Bas). Prix des places de 5 fr. à 20 fr. Location ouverte de 10 h. 30 à 17 h. (téléphone 548.61).

L'INAUGURATION DU PAVILLON DU « CRÉDIT IMMOBILIER » AU CENTRE RÉGIONAL

Les personnalités entourant MM. VERSPIEREN et SORY, devant le pavillon inauguré hier. (Ph. Réveil)

Hier matin, au Centre Régional à Roubaix, il a été procédé à l'inauguration du pavillon érigé par le Crédit Immobilier du Nord. Il s'agit en l'occurrence d'une maison type qui a été réalisée suivant une méthode nouvelle.

L'immeuble en question comprend trois pièces au rez-de-chaussée, trois chambres et une salle de bains ; conçu dans un style très sobre et élégant, il a vraiment pimpante allure dans son cadre de verdure.

De nombreuses personnalités assistaient à cette inauguration et entouraient M. Verspieren, président du Crédit Immobilier de l'arrondissement de Lille. Nous avons noté la présence de MM. K. Sory, président du Centre Régional ; Delannoy, chef de division à la Préfecture du Nord ; Watteau, directeur de l'Office Départemental des H. B. M. ; Gaillard, architecte départemental ; Degouy, président de la Fédération de la Mutualité du Nord ; Catteau, directeur du Crédit Immobilier ; Dewisme, président de la Chambre des Notaires, ordonnateur du Crédit ; Lemay, architecte, réalisateur de l'habitation-type ; Henrion, président de la Caisse d'Epargne de Lille ; Scherpereel, directeur de celle de Roubaix ; Michaux, président des Amis de Roubaix ; Lebrun, secrétaire du Centre Régional ; Hache, directeur de la Société La Maison Roubaisienne.

En accueillant ses hôtes, M. Verspieren tint à souligner quelle infériorité marquait la France dans le domaine de la construction des habitations à bon marché qui, en ces 20 dernières années, n'a construit que 250.000 maisons, tandis que dans le même temps la Grande-Bretagne en réalisait 3 millions et demi.

« La faute en incombe, ajoute-t-il, à l'inaction ou à la résistance des Pouvoirs Publics, qui consacrent des centaines de millions à des établissements hospitaliers au lieu de s'attaquer à la racine du mal, qui est le taudis. Il y a aussi l'insuffisance de l'effort de l'ouvrier, qui ne consacre qu'un dixième de son salaire au logement, au lieu d'un cinquième ou d'un sixième à l'étranger, la législation sur les loyers qui a freiné les constructions nouvelles en maintenant le revenu des immeubles à un niveau anormalement bas ; etc... »

M. Verspieren nota l'effort de standardisation qui avait été réalisé pour permettre la construction de l'habitation-type. Il souhaite que s'améliore la politique de construction des H.B.M., afin que soit facilité l'accomplissement du devoir familial.

On visita ensuite la maison-type, puis une réception eut lieu au « Cabaret », des toasts y furent portés par MM. Verspieren et Sory.

LA VISITE A LILLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Convocation de diverses Associations de Mutilés, Anciens Combattants, Anciens Prisonniers, etc.

L'Association générale des mutilés de la guerre ; l'Association générale mutualiste des mutilés et anciens combattants du Nord ; l'Union mutuelle des blessés de la tête de la région du Nord ; l'Association interdépartementale des victimes civiles de la guerre ; le groupement des anciens prisonniers de guerre de l'arrondissement de Lille ; l'Union des blessés de la face « Les Gueules cassées » ; la Fédération nationale des combattants républicains de l'arrondissement de Lille ; l'Union des blessés pulmonaires du Nord, convient leurs membres à assister à la cérémonie qui aura lieu dimanche 4 juin prochain, au monument aux morts de Lille, à l'occasion de la visite de M. Albert Lebrun, président de la République.

Rendez-vous aux drapeaux, à 11 h. 30, place Rihour. L'insigne de la société est de rigueur. Le port des décorations est recommandé.

M. LÉON BLUM VIENDRA A LILLE LE 30 JUILLET

Il présidera le Rassemblement du Congrès International des Jeunesses Socialistes à Phalempin

Nous apprenons qu'à l'occasion du Congrès international des jeunesses socialistes qui se tiendra à Lille, M. Léon Blum, ancien président du Conseil, viendra à Lille le 30 juillet. Il prendra la parole à 11 h. à l'Hôtel de Ville et à 16 h. au rassemblement des J. S. à Phalempin.

TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD
POUR UN FRANC :
Du bonheur pour longtemps...
Pour l'achat des billets, s'adresser à nos vendeurs et dépositaires, ainsi que dans nos bureaux, à Lille.
Pour les envois par correspondance, prière joindre timbre pour frais d'expédition.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 2 juin 1939 : Soleil : Lever, 3 h. 53 ; coucher, 19 h. 44 ; Lune : Lever, 20 h. 04 ; coucher, 4 h. 15. Sainte du jour : Sainte Emilie.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 1er juin, à 18 h. 15 : Baromètre : 764 mm. 4 ; baisse : 0 mm. 9 depuis le matin, à 8 h. ; Thermomètre : Fronde : 18.0 ; Minima : 12.3 ; Maxima : 22.0 ; Etat hygrométrique : 77 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin, à 8 h. : Néant ; Direction du vent : Ouest-Nord-Ouest ; Force : Assez fort ; Direction des nuages : Ouest-Nord-Ouest ; Etat du ciel : Pur. Prévisions pour aujourd'hui : Beau temps ensoleillé.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Peu nuageux la nuit, ensoleillé le matin, plus nuageux l'après-midi, avec tendance orageuse, nuages abondants dès le matin sur le littoral ; vent de Nord-Est, modéré, assez fort sur le littoral. Le maximum de température sera en hausse de 2 à 3 degrés.

NAISSANCE. — Nous avons appris la naissance, à Lezennes, de Christine Joo